



## APPEL A PROJETS ARTISTIQUES KompleXKapharnaüm 2011 - 2012

### **Incroyable découverte au Carré de Soie**

Ce vendredi 11 février 2011, alors que commençaient les premiers travaux du futur BUE (Boulevard Urbain Est, voir notre édition du 28 janvier 2010) a été découverte une ancienne route. Si les experts restent réservés sur la datation de cette route, cette découverte est remarquable puisqu'elle dessine un cercle parfait dans un quartier en pleine mutation, le quartier de la Soie. Face à l'enthousiasme sans précédent qu'elle a suscité, il a été décidé de remettre cette route en état de marche et d'en faire un Sentier Pédestre Périphérique (SPP) qui fera le tour du quartier.

C'est à KompleXKapharnaüm, groupe artistique implanté sur le territoire depuis une quinzaine d'années, qu'a été confiée l'étude de faisabilité et la réalisation des travaux. L'inauguration du SPP est prévue à l'automne 2012.

*La Soie Gazette  
Édition du jeudi 28 février 2011*

*Dans le cadre de l'élaboration du futur Sentier Pédestre Périphérique (SPP) dont l'inauguration est prévue à l'automne 2012, KompleXKapharnaüm lance un appel à projets pour l'accompagnement artistique des mutations urbaines que le SPP engendrera sur le quartier de la Soie.*

### **Contexte :**

Les fouilles urbaines préventives sur le quartier de la Soie ont découvert une ancienne route. Elle a pour particularité de dessiner un cercle parfait au cœur du quartier de la Soie, un quartier en pleine transformation urbaine.

Dans le cadre de cette transformation, il a été décidé de transformer cette route en un sentier pédestre.

Le SPP (Sentier Pédestre Périphérique) fera donc le tour du quartier de la Soie - à cheval sur les communes de Villeurbanne et de Vaulx-en-Velin (69) - et reliera ainsi ses différents arrondissements.

Pour accompagner la réalisation de ce sentier, un programme d'actions artistiques va être mis en place. Ces actions interviendront directement sur le tracé du futur SPP, afin de le mettre en valeur.

### **Objectifs :**

- Proposer aux habitants une relecture de leur quartier et des circulations possibles en son sein.
- Offrir un autre regard sur le quartier et participer à une appropriation nouvelle des lieux.
- Valoriser le tracé du SPP par des interventions plastiques en accord avec l'environnement.

### **Destinataires de l'appel à projets :**

Artistes ou groupes artistiques de toutes disciplines :

arts de la rue, vidéo, cirque, danse, installations, musique, photographie, peinture, sculpture, arts numériques, cinéma, théâtre, performance, jeux artistiques, lecture, visite, histoire, patrimoine, ...

Les projets prendront forme dans l'espace urbain et s'inspireront du contexte local : renouvellement urbain, histoire, quotidien, architecture du quartier...

### Modalités :

La demande faite dans le cadre du présent appel à projet est donc la réalisation d'une œuvre sur un des tronçons du SPP. Elle pourra prendre de multiples formes.

Déroulé :

1. Le sentier est prédécoupé en tronçon, en lot.
2. Chaque lot est confié à une équipe artistique. Tout au long de l'année des équipes viennent en résidence pour travailler sur leur lot.
3. A l'issue de la résidence, le tronçon est ouvert au public. Une inauguration dudit tronçon est organisée et à laquelle est conviée un large public
4. A la fin des travaux, quand l'ensemble des lots aura été inauguré par les différentes équipes artistiques, sera organisée « la grande ouverture » soit l'inauguration officielle du SPP dans son ensemble, rendue possible par l'intervention des différentes équipes.
5. Le public est invité à faire le tour complet du SPP.

### Procédure :

Le dossier de candidature (forme libre) comprendra :

- Une présentation de l'artiste / de la structure porteuse.
- Une note d'intention du projet artistique proposé mentionnant la manière dont le lien avec le SPP et le rapport au quartier est envisagée. Celle-ci doit être succincte. Une proposition plus détaillée ne pourra être réalisée qu'après repérage sur place pour les équipes retenues.
- Une estimation financière globale. Avec la conscience que l'enveloppe allouée à l'ensemble des projets artistiques est de 40 000 € (frais annexes et de production inclus).

### N.B. :

Les artistes accueillis pourront bénéficier d'un accompagnement par :

- la mise à disposition d'un espace particulier ou collectif de travail et/ou la recherche d'un espace de travail dans la ville et les autorisations afférentes,
- la mise en lien avec les populations concernées par l'objet de la recherche artistique,
- la mise à disposition de matériel technique (son, vidéo, lumière...) et d'outils de production,
- les ressources humaines nécessaires à l'élaboration du projet,
- la mise en réseau avec d'autres artistes ou associations,
- l'élaboration de tous les documents de communication ciblée (édition de flyers pour les habitants, d'invitations pour les professionnels, dossiers de presse...).

**Date limite de l'envoi des dossiers :** 30 mai 2011, 15h57

Les dossiers sont à envoyer par email à l'adresse suivante : [projets-phare@kxkm.net](mailto:projets-phare@kxkm.net)

Le SPP rentre dans le cadre plus global des Projets Phare, programme artistique au coeur d'un projet urbain.

Les dossiers sous format papier peuvent également être envoyés à :

KompleXKapharnaüm - 9 rue Francia – 69100 Villeurbanne

Une réponse sur les suites que KompleXKapharnaüm souhaitera donner aux propositions reçues sera faite au plus tard le 30 juillet 2011, 18h44.

